



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

26 SEP. 2016

2414

Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 septembre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Économie ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes au sujet de la récente visite de Monsieur le Vice-Premier Ministre turc à Luxembourg.

En effet, le Vice-Premier Ministre de la République de Turquie, Monsieur Mehmet Simsek, s'est rendu le vendredi 23 septembre à Luxembourg, en présence d'une large délégation économique. La communication du gouvernement luxembourgeois s'est limitée à un communiqué de presse officiel après la visite. Selon ce même communiqué, Monsieur Simsek fut reçu au Grand-Duché dans le cadre d'une « visite de travail » par les ministres de l'Économie et des Affaires étrangères et européennes. Or, selon certains articles de la presse luxembourgeoise (wort.lu du 23/09), la Turquie « attendait des autorités luxembourgeoises qu'elles aident la Turquie en bloquant les fonds des sociétés liées au mouvement Fetö ». Et d'ajouter lors d'une conférence de presse, organisée unilatéralement par l'Ambassade de Turquie, que le Luxembourg « est bien sûr un Etat de droit, mais oui nous voulons que nos amis nous aident » (Monsieur Simsek cité par le « Wort » dans le susdit article).

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

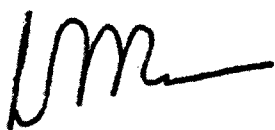
1. Messieurs les Ministres peuvent-ils nous dire si le Vice-Premier Ministre turc s'est rendu au Luxembourg sur invitation du gouvernement ou si la visite a eu lieu sur demande expresse des autorités turques? Peuvent-ils, le cas échéant, confirmer ce que la presse luxembourgeoise a qualifié de « Charme-Offensiv » (rtl.lu du 23/09)?

2. Messieurs les Ministres peuvent-ils, dès lors, nous éclairer sur le véritable objectif de la précitée visite et nous en communiquer, le cas échéant, les résultats politiques, diplomatiques et économiques ?

3. De surcroît, Messieurs les Ministres peuvent-ils nous confirmer une demande présumée de la Turquie dans le but de bloquer les fonds du mouvement religieux de Fethullah Gülen – le « mouvement Fetö » selon le terme lié directement au terrorisme utilisé par le Vice-Premier Ministre turc - au Luxembourg ? Dans l'affirmative, quelle en fut la réponse du gouvernement luxembourgeois ?

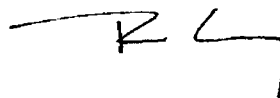
4. Enfin, Messieurs les Ministres peuvent-ils nous expliquer la raison pour laquelle le gouvernement a renoncé à une conférence de presse conjointe ? Quelles furent, pour le reste, les raisons plus générales pour lesquelles le gouvernement a pratiqué, contrairement à ses habitudes diplomatiques, une politique de communication pour le moins très discrète ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Laurent Mosar

Député



Gilles Roth

Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 25 octobre 2016



Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP 2414-02/JM-md

Objet: Question parlementaire N° 2414 du 26 septembre 2016 des honorables Députés M. Laurent Mosar et M. Gilles Roth

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Économie et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire sous objet, avec prière de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Pour le Ministre de l'Économie,
La Secrétaire d'État,

Francine Cloesener

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

Réponse de Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie et de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 2414 posée par les honorables Députés Monsieur Laurent Mosar et Monsieur Gilles Roth

1) Initialement le ministre de l'Economie de la Turquie devait se rendre au Luxembourg pour une visite de travail à l'invitation du gouvernement luxembourgeois. Pour des raisons d'agenda, il est finalement revenu au Vice-Premier ministre en charge de l'Economie, M. Mehmet Simsek, de prendre la relève et d'effectuer ce déplacement le 23 septembre dernier, accompagné d'une grande délégation économique.

2) L'ensemble des entrevues s'est déroulé dans une atmosphère cordiale. Tous les sujets d'actualité ont été abordés sans tabou et un dialogue confiant a eu lieu tant sur le plan bilatéral que sur les questions régionales. Cette visite a également été l'occasion de tenir une table ronde économique avec la participation conjointe des milieux d'affaires des deux pays. La Turquie étant un partenaire important pour le Luxembourg, il est primordial d'intensifier nos liens par des échanges et une coopération renforcée dans le domaine économique, au vu de la multitude d'opportunités que la Turquie peut offrir.

3) Une demande de blocage de fonds tel que relevé par les honorables députés n'a été formulée à aucun moment par la partie turque au cours des différentes entrevues.

4) Les autorités turques ont fait part - en amont de la visite - de leur intention de tenir une conférence de presse pour informer les médias luxembourgeois sur l'évolution de leur situation politique nationale tout comme de leur disponibilité à répondre à toutes les questions qui pourraient surgir. De son côté, le gouvernement luxembourgeois a informé les médias par voie de communiqué de presse.